

CP 317.00 Commission paritaire pour les services de gardiennage et/ou de surveillance

PRIMES JANVIER 2024

Indemnités - Ouvriers

Prime annuelle

Pas de prime annuelle pour les ouvriers.

Prime d'ancienneté

après 5 ans	109,08 EUR
après 10 ans	218,14 EUR
après 15 ans	272,68 EUR
après 20 ans	409,02 EUR
après 25 ans	545,37 EUR
après 30 ans	681,70 EUR

Transports de fonds - travail du week-end

Pour le personnel roulant les prestations du weekend sont rémunérées avec un pourcentage du salaire horaire effectif.

Prestation effectuée le samedi	+50%
Prestation effectuée le dimanche	+100%
Prestation effectuée le jour férié	+100%

Pour le personnel vault il y a des conditions.

Prestations du samedi

+18%

0h-24h (par heure)

Calculé du salaire horaire (hors primes) réellement payé.

Ne pas d'application aux transporteurs de fonds et les collaborateurs vault.

Prestations du dimanche

CP 317 – Gardiennage et/ou surveillance

+23%

00.00-24.00h (par heure)

Calculé du salaire horaire (hors primes) réellement payé.

Ne pas d'application aux transporteurs de fonds et les collaborateurs vault.

Prestations aux jours fériés

0h-24h (par heure)

Les 6 premiers jours fériés prestés calculée sur base du salaire horaire (hors primes) réellement payé	+30%
--	------

À partir du 7ème jour férié presté cette prime est doublée.

Prime d'équipe

+2%

Calculée sur base du salaire horaire brut (à l'exclusion des suppléments).

Prime de nuit 20.00h-22.00h

+12%

Calculée sur base du salaire horaire brut (à l'exclusion des suppléments)

La prime de nuit inclut la prime d'équipe (pas cumulables).

Prime de nuit 22.00h-06.00h (par heure)

3,9621 EUR

La prime de nuit inclut la prime d'équipe (pas cumulables)

Prime stand-by

Ne pas d'application dans les bases militaires.

par 24 heures

au moins 12 heures	7,23 EUR
--------------------	----------

en cas de moins de 12 heures minimum	3,62 EUR
--------------------------------------	----------

Prestations avec arme

0,2381 EUR

Ne pas d'application dans les bases militaires. (par heure)

Prime transport de fonds

0,1268 EUR

Par heure prestée.

Prime appel en dehors du planning

0,5707 EUR

Pas d'applic. pour les transporteurs de fonds. (par heure prestée)

Pool flexible

0,5707 EUR

CP 317 – Gardiennage et/ou surveillance

Pas d'applic. pour les transporteurs de fonds. (par heure prestée)

Prime de changement de planification

0,5707 EUR

Si des changements de planning interviennent au cours du mois (suivant l'émission du planning mensuel) et à partir du quatrième changement dans le même mois. Uniquement pour les travailleurs qui travaillent avec un horaire mensuel.

Indemnité RGPT

transporteur de fonds (par heure prestée)	0,3000 EUR
---	------------

Chien

Entretien chien personnel (per mois)	109,08 EUR
--------------------------------------	------------

Prestations chien personnel ou autre (per heure prestée)	0,317 EUR
--	-----------

Entretien vêtements
par mois

temps plein/temps partiel (min. 18.30h/sem)	17,61 EUR
---	-----------

temps partiel (moins de 18.30h/sem)	8,81 EUR
-------------------------------------	----------

Indemnité pour chaussures

27,27 EUR

Seulement dans les bases militaires.

Securite d'existence a la charge de l'employeur

12,50 EUR

Chômage économique (60 jours au max.). Remboursement possible par le Fonds.

Indemnités - Employés

Prime annuelle

199,14 EUR

en décembre

Prime d'ancienneté

après 5 ans	109,08 EUR
après 10 ans	218,14 EUR
après 15 ans	272,68 EUR
après 20 ans	409,02 EUR
après 25 ans	545,37 EUR
après 30 ans	681,70 EUR

Transports de fonds - travail du week-end

Pour le personnel roulant les prestations du weekend sont rémunérées avec un pourcentage du salaire horaire effectif.

Prestation effectuée le samedi	+50%
Prestation effectuée le dimanche	+100%
Prestation effectuée le jour férié	+100%

Pour le personnel vault il y a des conditions.

Prestations du samedi

+18%

0h-24h (par heure)

Calculé du salaire horaire réellement payé pour toutes les catégories d'employés.

Ne pas d'application aux transporteurs de fonds et les collaborateurs vault et des collaborateurs du transport de fonds chargés d'ouvrir/fermer les bases.

Prestations du dimanche

+23%

0h-24h (par heure)

Calculé du salaire horaire réellement payé pour toutes les catégories d'employés.

Ne pas d'application aux transporteurs de fonds et les collaborateurs vault et des collaborateurs du transport de fonds chargés d'ouvrir/fermer les bases.

Prestations aux jours fériés

0h-24h (par heure)

CP 317 – Gardiennage et/ou surveillance

Les 6 premiers jours fériés prestés calculée sur base du salaire
horaire réellement payé (*) +30%

À partir du 7ème jour férié presté cette prime est doublée.

(*) Le salaire horaire est obtenu en multipliant le salaire mensuel réellement payé (hors primes) par 3 et en divisant le résultat par 481.

Prime d'équipe

+2%

Seulement pour les employés opérationnels.

Calculée sur base du salaire horaire brut (à l'exclusion des suppléments).

Prime de nuit 20.00h-22.00h

+12%

Calculée sur base du salaire horaire brut (à l'exclusion des suppléments)

La prime de nuit inclut la prime d'équipe (pas cumulables)

Seulement pour les employés opérationnels

Prime de nuit 22.00h-06.00h (par heure)

3,9621 EUR

La prime de nuit inclut la prime d'équipe (pas cumulables)

Transporteurs de valeurs

0,1268 EUR

(par heure prestée)

Prestations avec arme

0,2381 EUR

Cat. 2, 3 et 4 (opérationnelles) (par heure)

Indemnité RGPT

transporteur de fonds (par heure prestée)	0,3000 EUR
---	------------

Prime stand-by

par 24 heures

au moins de 12 heures	7,23 EUR
-----------------------	----------

en cas de moins de 12 heures minimum	3,62 EUR
--------------------------------------	----------

Prime appel en dehors du planning

0,5707 EUR

Employés opérationnels (pas d'applic. pour les transporteurs de fonds) (par heure prestée)

Pool flexible

0,5707 EUR

CP 317 – Gardiennage et/ou surveillance

Employés opérationnels (pas d'applic. pour les transporteurs de fonds) (par heure prestée)

Prime de changement de planification

0,5707 EUR

Si des changements de planning interviennent au cours du mois (suivant l'émission du planning mensuel) et à partir du quatrième changement dans le même mois. Uniquement pour les travailleurs qui travaillent avec un horaire mensuel.

Entretien vêtements

Par mois.

temps plein/temps partiel (min. 18.30h/sem)	17,61 EUR
temps partiel (moins de 18.30h/sem)	8,81 EUR
